

REGLEMENT INTERIEUR (SEJOUR St AUBAN)

Préambule :

Le séjour comporte de nombreuses activités ludiques. Cela nécessite une certaine rigueur de la part de l'enfant pour contribuer au bon déroulement du séjour.

A commencer par : le bon comportement et le respect de l'enfant vis-à-vis d'autrui. L'hygiène des locaux. L'entretien du matériel pédagogique.

Ce règlement comporte plusieurs rubriques qui seront indispensables de suivre pour veiller au bon déroulement du séjour.

INTERDICTIONS

Il est formellement interdit de :

- Boire, fumer durant toute la durée du séjour.
- Commettre de discrimination raciale ou autre acte raciste.
- Voler les affaires de mes camarades.
- Pénétrer dans les espaces réservés aux filles ou aux garçons, couchage ou sanitaire.
- Franchir les limites de sécurité sans autorisation d'un animateur.
- Se baigner seul et sans surveillance.
- De rester seul lors des déplacements à l'intérieur et à l'extérieur du camp.

CHARTE DU BON CAMPEUR

Durant la durée du séjour, l'enfant devra avoir une attitude correcte. C'est pourquoi quelques points vous sont énoncés :

- Dans le camp, je range ma tente correctement.
- Je respecte mon environnement (ne pas jeter de papier par terre...)
- Je garde une attitude courtoise, polie, envers l'équipe de restauration, l'équipe d'animation, ses camarades, ainsi que les personnes extérieures au camp.
- Je respecte le matériel pédagogique mis à ma disposition.
- Je m'engage à ne pas utiliser mon téléphone portable en dehors du temps prévu à cet effet.
- Je m'engage à respecter les heures de regroupements.
- Je m'engage lors des transports à respecter les véhicules et à mettre ma ceinture de sécurité.
- Je m'engage à participer aux tâches quotidiennes.

SANCTIONS

Les sanctions sont adaptées à la gravité de la faute.

1/L'animateur parle avec l'enfant pour comprendre son erreur afin de trouver une solution pour ne pas qu'il la reproduise.

2/En cas de récidive, l'enfant est convoqué chez le directeur.

3/ Au bout du 3ème avertissement, un conseil de discipline décidera d'appeler les parents voir d'un renvoi définitif au frais des parents

CONSEILS

- Ne pas croire que son animateur est son copain.
- Tenir informer son animateur ou la direction des différents soucis ou conflits existants au sein du camp.
- Respecter les temps de repos de chacun afin de pouvoir profiter a mieux des différentes activités.
- Toutes propositions à des jeux seront prises en compte par l'équipe d'animation.

Signature du jeune précédée de la mention « lu et approuvé » :